

URBANISME AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Les demandeurs sont M. et Mme EL MAKHOUKI - EDDAMNAT demeurant rue Katerlinden 65 à 1082 Berchem-Sainte-Agathe.

Le terrain concerné est situé Rue Joséphine Rauscent à 1300 Wavre et cadastré division 4, section B n°584F.

Le projet consiste en la construction d'une maison unifamiliale, et présente les caractéristiques suivantes :

- Maison unifamiliale quatre façades à toiture à versants ; Gabarit du volume principal R+1+T dont les combles sont un espace de stockage ; Gabarit du garage, volume secondaire R+T toiture plate ;
- Implantation parallèle à la voirie ;
- 2 emplacements de stationnements extérieurs ;
- Revêtement des façades en briques de ton gris, toiture en tuiles de terre cuite de ton anthracite ; Menuiseries extérieures en aluminium de teinte noire ;
- Citerne d'eau de pluie de 10.000 L ;
- Raccordement à l'égout pour les eaux usées ;
- Pompe à chaleur air-eau ;
- Panneaux photovoltaïques.

L'annonce de projet est réalisée sur base de l'article suivant du Code du Développement Territorial : Art. D.VIII.13. L'autorité compétente pour adopter le plan, périmètre, schéma ou le guide et pour délivrer les permis et certificats d'urbanisme n° 2, ainsi que les collèges communaux des communes organisant l'annonce de projet ou l'enquête publique, peuvent procéder à toute forme supplémentaire de publicité et d'information dans le respect des délais de décision qui sont impartis à l'autorité compétente.

La consultation du dossier pourra être organisée, uniquement sur rendez-vous, en adressant une demande par e-mail via l'adresse permisurbanisme@wavre.be.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du Service de l'Urbanisme, téléphone : 010/230.371 du mardi au vendredi de 09h00 à 12h00.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 12 au 31 août 2026 au Collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Place de l'Hôtel de Ville, 1 à 1300 Wavre,
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@wavre.be.

Les mesures particulières de publicité sont suspendues du 16 juillet au 15 août en vertu de l'article D.I.16 du Code du Développement Territorial.

A Wavre, le 29 juillet 2026